

NORME INTERNATIONALE

ISO
105-D02

Troisième édition
1987-12-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie D02:

Solidité des teintures au frottement: Solvants organiques

Textiles — Tests for colour fastness —

Part D02: Colour fastness to rubbing: Organic solvents

Numéro de référence
ISO 105-D01: 1987 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 105-D02 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (incorporée dans l'ISO 105-D : 1982), dont elle constitue une révision mineure.

L'ISO 105 a été auparavant publiée en treize «parties», chacune désignée par une lettre (par exemple «Partie A»), avec des dates de publication allant de 1978 à 1985. Chaque partie contenait une série de «sections» dont chacune était désignée par la lettre correspondant à la partie respective et par un numéro de série à deux chiffres (par exemple «Section A01»). Ces sections sont à présent publiées à nouveau comme documents séparés, eux-mêmes désignés «parties» mais en conservant leurs désignations alphanumériques antérieures. Une liste complète de ces parties est donnée dans l'ISO 105-A01.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie D02:

Solidité des teintures au frottement: Solvants organiques

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 105 spécifie une méthode destinée à la détermination de la résistance des teintures sur les textiles de toute nature, à tous leurs stades de transformation, excepté la fibre en bourre, à l'action combinée du frottement et des solvants organiques utilisés pour le détachage par tamponnement, c'est-à-dire le détachage localisé effectué à la main.

2 Références

ISO 105, *Textiles — Essais de solidité des teintures —*

Partie A01: Principes généraux pour effectuer les essais.

Partie A02: Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations.

Partie A03: Échelle de gris pour l'évaluation des dégorgements.

3 Principe

Une éprouvette du textile est frottée avec un tissu de coton imbibé de solvant. La dégradation de la coloration de l'éprouvette et le dégorgement sur le tissu de frottement en coton sont évalués avec les échelles de gris.

4 Appareillage et réactifs

4.1 Appareil d'essai approprié pour la détermination de la solidité des teintures au frottement en présence de solvants organiques. Un tel appareil doit être équipé d'une cheville, de 1,6 cm de diamètre, se déplaçant d'un mouvement de va-et-vient en ligne droite sur une longueur de 10 cm sur l'éprouvette, sous une charge de 9 N (voir 8.2 et 8.3).

4.2 Tissu de frottement en coton, désencollé, blanchi, sans apprêt et coupé en carrés de 5 cm × 5 cm.

4.3 Treillis, en fil d'acier inoxydable de 1 mm de diamètre et ayant une largeur de maille d'environ 20 mm.

4.4 Solvants:

perchloréthylène;

essence F (ou autre hydrocarbure extrait du pétrole).

4.5 Échelles de gris pour l'évaluation des dégradations et des dégorgements (voir chapitre 2).

5 Éprouvette

5.1 Si le textile à soumettre à l'essai est de l'étoffe, utiliser deux éprouvettes d'au moins 14 cm × 5 cm (pour chacun des solvants). Une éprouvette de chaque paire doit avoir sa longueur dans le sens des fils de chaîne, l'autre dans le sens des fils de trame.

5.2 Si le textile à soumettre à l'essai est du fil, le tricoter de façon à obtenir des éprouvettes d'au moins 14 cm × 5 cm, ou bien former une nappe de fils parallèles en enroulant le fil dans le sens de la longueur sur une plaque de verre de dimensions appropriées.

6 Mode opératoire

6.1 Mouiller le tissu de frottement en coton (4.2) en le plaçant sur le treillis (4.3) et en faisant tomber dessus, goutte à goutte et uniformément, sa propre masse de solvant approprié.

6.2 Placer le tissu de frottement en coton imprégné de solvant sur l'extrémité de la cheville de l'appareil et frotter d'un mouvement de va-et-vient en ligne droite sur une longueur de 10 cm sur l'éprouvette, 10 fois en 10 s, avec une charge sur la cheville de 9 N.